

Compte-rendu FSU CHSCT du 7 octobre 2021



Présents administration :

DASEN, Mme Esnault, Secrétaire Générale, Mme Kerouredan
Conseillère académique de prévention, Mme Macé, Médecin Service Médical Académique, Mme Goyec
IEN ASH, Mr Brault, IEN ASH, Mr Bock

Préambule : déclarations liminaires (voir PJ pour la FSU)

Suite à nos déclarations, la DASEN indique qu'elle a conscience que des enseignants sont en souffrance dans le cadre de l'école inclusive qui génère des difficultés. Elle indique partager le même constat sur le questionnement : Comment on prend en charge ces enfants ?

« C'est notre question du moment car cela génère de la culpabilité chez les enseignants ». Elle rappelle le manque de place dans les ITEP et IME, une discussion doit avoir lieu avec le Conseil Départemental 29. « Je suis aux côtés des professeurs ». Sur la question du manque d'AESH alors qu'il y a des notifications : ils rencontrent des difficultés de recrutement.

Elle précise qu'un travail doit être fait avec la MDPH du 29 qui notifie beaucoup (!). Dans le 22, par exemple, il n'y a pas de notifications pour les enfants dys. Le maximum est fait pour que les enfants qui doivent être en établissements spécialisés y trouvent une place.

Mais sur le terrain nous constatons de notre côté que les besoins sont plus criants chaque année. Cette année nous paraît encore plus catastrophique à ce niveau avec de nombreux appels de collègues et de nombreuses fiches concernant des élèves ingérables.

Point sur la situation sanitaire

- taux d'incidence : 16,7 au 1^{er} octobre . La situation est très encourageante pour le 29
 - ce jour, 3 cas supplémentaires uniquement chez des élèves et dans le 2nd degré. soient 18 personnes positives (3 personnels, 15 élèves 1^{er} et 2nd degré confondus).
 - 0 nouvelle classe fermée ce jour. Reste 3 classes fermées en élémentaire. Taux de 0,08 %.
- Au plus haut, depuis la rentrée, nous sommes montés à 15 classes fermées sur une journée.
- du fait de l'absence de masques en primaire, les médecins scolaires seront très attentifs à l'évolution des chiffres dans la quinzaine à venir.
 - 13 écoles programmées pour des tests salivaires d'ici les vacances (supervision par le docteur Floch'lay).
 - Depuis le 15/9, 2250 tests ont été réalisés dans 15 écoles (6 cas positifs dont 5 dans la même école). Les labos transmettent les résultats à la DSDEN.
 - Vaccination des élèves : depuis le 6/9, 2050 élèves ont reçu une dose dans le cadre de la campagne mise en place. (1492 collégiens et 558 lycéens). 3,4 % des effectifs ont donc été vaccinés dans le cadre de cette campagne. Il y aurait 80 % d'élèves vaccinés en Bretagne au total.
 - FSU : les enfants de 6ème ? Des tests salivaires sont à envisager en cas de circulation du virus
 - FSU dénonce: Des AESH n'ont pas été destinataires de masques dans certaines circonscriptions...

Point sur la mise en place des PIAL à la rentrée

FSU : Pose les problématiques repérées depuis la mise en place des PIAL : AESH malmenés qui doivent jongler entre les élèves, les réseaux, les degrés. Ne connaissent plus leurs interlocuteurs. Exemple d'une AESH qui suit 9 élèves ! Fractionnement du travail. Temps de route et kilométrage important, EDT fragmentés.

IEN-ASH:

Au 5 octobre dans le département on compte 2182 AESH en 1^{er} degré, 2nd degré, public et privé (rectorat ou Thépot-Quimper) accompagnant 3786 élèves (52 % en mutualisé).

600 élèves notifiés n'ont pas la totalité de leurs heures couvertes pas un accompagnement AESH. Il note un décalage entre les chiffres (1 AESH pour moins de deux élèves) et la réalité que les OS font remonter. Des

recrutements sont en cours (67 démissions pendant l'été et 30 départs en retraite) grâce à une dotation de 20 ETP supplémentaires à la rentrée.

Coordination qui avoue ses limites : il est impossible de gérer 2200 personnes depuis Quimper.

Il faut donc définir un accompagnement de proximité. D'où la mise en place des PIAL.

Celle-ci a été retardée au 1er octobre, il manque toujours des pilotes et coordonnateurs...

FSU : a connaissance de situation où des AESH suivent jusqu'à 9 enfants. C'est du saupoudrage, pas de l'accompagnement.

IEN-ASH : En cas d'AESH mutualisé(e) : il n'y a pas de quotité horaire définie, c'est à voir au cas par cas. Mais 9 élèves pour une AESH c'est un dysfonctionnement qu'il faut réguler.

FSU : Quelle formation des pilotes et coordonnateurs ? Il manque aussi d'information à destination des AESH.

IEN-ASH : Un guide du PIAL est en cours de préparation. Il y a eu en effet des problèmes pour identifier des pilotes et des coordos. Et il manque encore des AESH référents.

Des visios ont eu lieu avec les aesh pendant 3 semaines au mois de juin, une réunion des coordos pour un travail sur les missions des coordos à Pleyben semaine du 14 octobre et une réunion des chefs d'établissements pilotes le 13 octobre

Structure du PIAL (il en existe 35 dans le département) :

3 coordos départementaux

1 coordo par PIAL

2 co-pilotes par PIAL

(SDEI= Services Départementaux de l'Ecole Inclusive : Mme Enard, Mr Morin et coordo du privé)

Question diverses ;

Oui, le temps de déplacement des AESH référents est bien un temps de travail. Oui, les frais de déplacement des AESH entre deux établissements sont pris en charge.

Question sans réponse : changement de PIAL peut-il être imposé ? Licenciement ?

La DASEN ne sait pas...

A noter : pour l'année 2020-2021, 60 élèves scolarisés en ULIS étaient en attente pour un placement en structure spécialisé (IME, ITEP....)

Avis soumis par la FSU :

« Nous alertons l'administration sur les conséquences du déploiement des PIAL sur les conditions de travail des personnels de l'éducation nationale (en particulier les AESH, les enseignants et les personnels de direction). Les missions de service public ne sont pas assurées pour un certain nombre d'élèves.

Nous demandons la mise en place d'un groupe de travail le plus rapidement possible pour analyser les difficultés consécutives à ce déploiement et obtenir des réponses concrètes face à la dégradation de ces conditions de travail. »

Voté à l'unanimité des organisations syndicales.

Bilan des fiches SST et DGI

La secrétaire du CHSCT présente un bilan chiffré:

il y a une augmentation exponentielle des fiches : 262 fiches SST pour l'année scolaire 2020/2021 (90 fiches SST en 2018-2019 et 103 fiches SST en 2019-2020)

Pour l'année écoulée, 2/3 sont en lien avec les Risques Psycho-Sociaux (30 % de ceux-ci sont en lien avec des élèves (perturbateurs ou à Besoins Educatifs Particuliers)

On note aussi un nombre important de fiches saisies dans le 1^{er} degré pour des liens compliqués avec la mairie (remarque DASEN : 40 % de nouveaux élus qui semblent ne pas avoir bien compris leur rôle en début de mandat)

Les registres dématérialisés sont entrés en vigueur l'année dernière :

Remarques : Les fiches ne sont pas toujours bien catégorisées par familles de risques (exemple d'une fiche dans laquelle un personnel a été bousculé par un élève qui se trouve classée en « chute de hauteur »). Et beaucoup de fiches sont « non renseignées » au niveau des risques, cela peut fausser les statistiques.

Question également autour de l'archivage des fiches qui disparaissent du registre au bout d'un an alors qu'elles ne sont pas clôturées !

Présentation de 37 fiches SST pour ce CHSCT de rentrée : 32 fiches concernent des risques psycho-sociaux dont 22 sont des problématiques liées à des élèves. Nous avons insisté sur les situations catastrophiques pour lesquelles les élèves sont souvent en attente de structures spécialisées. (ITEP, IME..)

Le manque de structures spécialisées est certes du ressort de l'ARS et non de l'Education Nationale mais il faut des réponses urgentes !!! Notre employeur doit la sécurité à ses agents.

Programmation des visites et du groupe de travail sur le radon

Le GT pour préparer la visite « Ergonomie des postes de travail » prévue de longue date va aboutir cette année: une formation va être fixée avec la DAFPEN avant de faire la visite. Objectifs à définir avant la visite aussi (par visio).

Le GT sur le radon également (qui était au point mort depuis l'arrivée de la crise sanitaire) : Mise en place d'une méthodologie commune de conversion des doses pour les agents territoriaux et les personnels éducation nationale en cours de réalisation par Mme Macé, conseillère académique de Prévention. Une date nous sera communiquée prochainement...